

RIS-E

(fichier de sortie au format ASCII fixe.)

Libellé du champ	Position	Taille	Modalités / Formats	Remarques
IDENTIFICATION				
FINISS	1-9	9		
Version du format	10-12	3	P03	Imposé lors de la première version du PMSI Psy
Secteur / Intersecteur / Service	13-17	5		
Unité médicale	18-21	4		
Nom	22-71	50		
Prenom	72-101	30		
Date de naissance	102-109	8	JJMMAAAA	
Sexe	110	1	1, 2	1=masculin 2=féminin
Annee	111-114	4	AAAA	
IPP	115-134	20		
Caractéristiques socio-démographiques				
Code postal de résidence	135-139	5		même règles que pour le MCO
SDF	140	1	0, 1, 2	1=Oui, 2=Non, 0=Sans information connue
Mode de vie	141	1	0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9	1: Chez ses deux parents 2: Chez un seul parent 3: Seul 4: Seul avec enfant(s) 5: En couple sans enfants 6: En couple avec enfants 7: Dans la famille ou chez des proches 8: En famille d'accueil 9: En institution 0: Sans information connue
Situation matrimoniale légale	142	1	0, 1, 2, 3, 4, 5	Pour les mineurs, situation des parents 1: Célibataire 2: Marié(e) 3: PACS 4: Divorcé 5: Veuf(ve) 0: Sans information connue
Situation scolaire ou professionnelle	143-144	2	00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10	01: Scolarité ordinaire 02: Scolarité en classe spécialisée 03: Scolarité en établissement de soins 04: Non scolarisé 05: Etudes 06: Activité en milieu ordinaire 07: Activité en milieu protégé 08: Demandeur d'emploi ayant déjà travaillé 09: Demandeur d'un premier emploi 10: Sans activité 00: Sans information connue
Ressources principales				
ressources propres	145	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
ressources sociales	146	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
ressources familiales	147	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
sans ressources	148	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
sans information	149	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
Nature des ressources sociales				
AES simple	150	1	1, 2	1=Oui, 2=Non

AES et 1er complément	151	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
AES et 2nd complément	152	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
AES et 3ième complément	153	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
AAH	154	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
RMI	155	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
Pension d'invalidité	156	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
Autres	157	1	1, 2	1=Oui, 2=Non
Responsabilité légale	158	1	1, 2, 3, 4, 5	1: Mineur 2: Mineur émancipé 3: Mineur protégé 4: Capable majeur 5: Majeur protégé
Nature de la protection (si mineur ou majeur protégé)	159	1	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	1: (enfant) Mesure administrative ambulatoire 2: (enfant) Mesure judiciaire ambulatoire 3: (enfant) Mesure administrative avec placement 4: (enfant) Mesure judiciaire avec placement 5: (adulte) Sauvegarde 6: (adulte) Curatelle 7: (adulte) Tutelle
Autorité parentale	160	1	1, 2, 3, 4, 5	Seulement pour les mineurs 1: Les deux parents 2: Mère 3: Père 4: Autorité déléguée 5: Pupille de l'Etat
Année approximative du premier contact avec un psychiatre	161-164	4	AAAA	
MORBIDITE (*) Pour le codage des diagnostics, se référer au guide méthodologique				
Diagnostic principal	165-172	8		Code CIM10 - Sans le '!
Situation clinique dominante	173-180	8		Classif enfant (seulement pédopsychiatrie)
Diagnostic associé	181-188	8		Code CIM10 - Sans le '!
Situation clinique associée	189-196	8		Classif enfant (seulement pédopsychiatrie)
Diagnostic psy. longitudinal CIM10	197-204	8		Code CIM10 - Sans le '!
Diagnostic psy. longitudinal CFTMEA	205-212	8		Code CFTMEA (seulement pédopsychiatrie)
Pathologie somatique associée	213-220	8		Code CIM10 - Sans le '!
Facteur d'environnement I	221-228	8		Code CIM10 - Sans le '!
Facteur d'environnement II	229-236	8		Code CIM10 - Sans le '!
Cause externe de morbidité	237-244	8		Code CIM10 - Sans le '!
Relevé des actes				
Date de l'acte	245-252	8	JJMMAAAA	
Type d'acte	253-254	2	E, Es, D, Dp, G, A, R	E: Entretien avec le patient et/ou parents, famille, proches, tiers Es: Entretien ET soin physique D: Démarche sans déplacement, y compris par téléphone si plus de 10 minutes Dp: Démarche avec déplacement auprès du tiers G: Groupe A: Accompagnement (avec ou sans déplacement) R: Réunion (présence de tiers hors institution)
Lieu de l'acte	255-257	3	L01, ..., L35	L01: C.M.P. L02: Centre de consultation externe (C.H.G.) L03: Centre d'accueil permanent (C.A.P.) L11: C.M.P.P. L12: Ecole L13: PMI L14: Etablissement pénitentiaire L15: Domicile

				L16: Substitut de domicile L17: Ets social ou médico-social L18: Unité d'hospitalisation somatique L19: Unité d'urgences (SATU, UPATOU...) L21: Unité d'hosp. Psychiatrique tmps plein dont SMPR L22: Centre postcure L23: Appartement thérapeutique L24: Centre de crise L25: Hospitalisation à domicile L26: Accueil familiale thérapeutique L27: Séjour thérapeutique L28: Autre lieu d'hébergement complet L31: Unité d'hospitalisation spécifique de nuit L32: Unité d'hospitalisation spécifique de jour L33: C.A.T.T.P. L34: Atelier thérapeutique L35: Autre unité d'accueil à temps partiel
Nb d'intervenants	258-259	2		
Nb de Médecin, Attachés, Internes	260	1		
Nb d'Infirmiers, Encadrement infirmier, Aides-soins	261	1		
Nb de Psychologues	262	1		
Nb d'Assistants Sociales, Assistants Sociaux	263	1		
Nb de Rééducateurs (Psychomotriciens, Orthophonistes...)	264	1		
Nb de Personnel Educatif	265	1		
Nb d'Autres intervenants	266	1		
Nombre de patients	267-268	2		
Durée - Heure	269-270	2		pour les actes dont la durée est supérieure à 10 minutes, indiquer au quart d'heure près. Si un acte est supérieur de 5 minutes au seuil des minutes, compter le quart d'heure supérieur. (Expl: on codera 30 minutes tout acte ayant duré au moins 20 minutes et au plus 34 minutes.)
Durée - Minutes	271-272	2		